



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/26
10 juin 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-cinquième réunion
Bangkok, 14-18 juillet 2008

PROPOSITION DE PROJET : CHILI

Ce document contient les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan d'élimination finale des CFC dans le secteur de l'entretien (première tranche) Canada

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Chile

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination du CFC	Canada

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2007	
CFC: 19.2	CTC: 0.7	Halons: 0	BM: 168	TCA: 3.5	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE: 2007			
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC	0,5			1,6	16,9	0,2							19.2
CTC									0,7				0.7
Halons													0
Bromure de méthyle										51,4	169,		220.4
TCA						3,5							3.5

(IV) DONNEES DU PROJET			2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal		CFC	124,3	124,3		
		CFC	124,3	124,3		
Coûts de projet (\$US)	Canada	Coûts de projet	176.000,	261.500,		437.500,
		Coûts de soutien	22.880,	33.995,		56.875,
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet	176.000,			176.000,
		Coûts de soutien	22.880,			22.880,

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Pour examen individuel
---	-------------------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le gouvernement du Canada présente un plan d'élimination finale des CFC dans le secteur de l'entretien (plan du secteur de l'entretien) au nom du gouvernement du Chili, aux fins d'examen à la 55^e réunion du Comité exécutif. Le coût total du projet du plan du secteur de l'entretien du Chili est de 437 500 \$US, plus les coûts d'appui de 56 875 \$US pour le gouvernement du Canada. La valeur de référence pour la conformité pour les CFC est de 828,7 tonnes PAO.

Contexte

2. L'élimination des CFC dans le secteur des mousses et de la réfrigération a été réalisée en mettant en œuvre un programme de financement de la reconversion de la technologie à deux volets (Tecfin I de 1995 à juin 1997 et Tecfin II de Juin 1997 à 2005). Ce programme a donné lieu à l'élimination de plus de 537 tonnes PAO de CFC-11, de CFC-12 et de R-502, pour un coût total de 3 026 139 \$US.

3. La 35^e réunion du Comité exécutif a approuvé un plan de gestion des frigorigènes de 1 127 020 \$US, dont la mise en œuvre a été confiée au gouvernement du Canada et au PNUE, afin d'éliminer la consommation de CFC dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération. Le plan de gestion des frigorigènes a été approuvé étant entendu que le gouvernement du Chili s'engageait à éliminer 50 pour cent de la consommation de SAO dans le secteur de l'entretien (qui s'élevait à 219,4 tonnes PAO, comme indiqué dans le plan de gestion des frigorigènes) avant 2005 et 85 pour cent de la consommation avant 2007, sans demander d'aide financière supplémentaire pour ce secteur (c.-à-d., approbation accordée en vertu de la décision 31/48 sur les plans de gestion des frigorigènes pour les pays à faible volume de consommation).

4. Plusieurs activités principales ont été mises en œuvre dans le cadre du plan de gestion des frigorigènes, notamment des activités de contrôle et de réglementation, dont la création et la mise en œuvre d'une base de données et d'un système d'information sur les SAO et la formation des agents de douane, la formation des techniciens d'entretien en réfrigération en pratiques exemplaires et l'intégration des pratiques exemplaires aux programmes d'études des centres de formation et des universités, la démonstration des systèmes adaptés aux utilisateurs de systèmes de réfrigération commerciaux et industriels, et la surveillance, l'évaluation et la remise de rapports. Les quantités de frigorigènes suivantes (en kilogrammes) ont été récupérées, recyclées et réutilisées au cours de la deuxième moitié de 2007.

	CFC-12 (kg)	R-502 (kg)	HCFC-22 (kg)
Récupéré	334	92	4 825
Recyclé	152	39	2 810
Réutilisé	246	54	4 622

Politiques et mesures législatives

5. Le gouvernement du Chili a adopté une Loi sur l’ozone en 2006 afin d’établir des mécanismes de réglementation s’appliquant aux SAO et à l’équipement à base de SAO. Un système de permis, comprenant des mesures de réglementation particulières sur les importations et les exportations de SAO, a été mis sur pied grâce à un décret présidentiel entré en vigueur en septembre 2007.

Secteur de l’entretien de l’équipement de réfrigération

6. Un sondage mené par le gouvernement du Chili en 1999-2000 révèle qu’environ 197 tonnes PAO de CFC-12, 18 tonnes PAO de CFC-11 et 4 tonnes PAO de R-502 ont été utilisées les secteurs de la réfrigération, de la climatisation et de l’entretien. Depuis cette date, la consommation de CFC-12 dans le secteur de l’entretien a été réduite à moins de 70 tonnes PAO, comme indiqué dans le tableau suivant :

Secteur de l’entretien	Tonnes PAO	%
Réfrigérateurs domestiques	30,5	43,9 %
Climatiseurs d’automobile (comprenant les autobus)	15,6	22,5 %
Réfrigération commerciale	13,6	19,6 %
Transport frigorifique	6,0	8,7 %
Réfrigération commerciale	3,7	5,3 %
Total	69,4	100,0 %

7. Il y a environ 4 000 techniciens d’entretien d’équipement de réfrigération, de climatisation et de réfrigérateurs commerciaux. Cinq cents techniciens qualifiés de plus travaillent dans les ateliers d’entretien autorisés. Environ 1 700 techniciens ont reçu une formation en pratiques exemplaires grâce à l’assistance du Fonds.

8. Voici le prix moyen actuel des frigorigènes au kilogramme : 7,11 \$US pour le CFC-11, 8,21 \$US pour le CFC-12, 10,55 \$US pour le HFC-134a, 3,49 \$US pour le HCFC-22, 10,41 \$US pour le R-502, 10,68 \$US pour le R-404a et 15,92 \$US pour le R-401a.

Activités proposées dans le cadre du plan de gestion de l’élimination finale

9. Selon les estimations, la capacité installée de CFC dans les systèmes de réfrigération sera d’environ 500 tonnes PAO de CFC-12 après 2010, si aucune autre activité n’est mise en œuvre. L’élimination des CFC doit être accélérée au Chili. La stratégie du gouvernement est fondée sur les éléments suivants, qu’entrevoit également le plan du secteur de l’entretien : des programmes de formation complémentaires pour 700 autres techniciens d’entretien en réfrigération qui n’ont pas reçu de formation officielle afin qu’ils puissent être certifiés, l’actualisation des cours pour 1 000 techniciens (145 000 \$US), la mise sur pied d’un système d’enregistrement et de certification (83 000 \$US) et le soutien à la reconversion technologique, comprenant des mesures d’encouragement pour les utilisateurs qui reconvertissent et remplacent de l’équipement à base de CFC, dont l’équipement situé dans les installations de santé publique (194 500 \$US). Le plan

du secteur de l'entretien comprend également des activités de surveillance et d'évaluation (15 000 \$US).

10. Le gouvernement du Chili prévoit achever l'élimination des CFC d'ici le 1^{er} janvier 2010. Un plan de travail détaillé pour l'année 2008 est joint à la proposition de plan du secteur de l'entretien.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

11. La consommation de CFC a diminué considérablement de 181,8 tonnes PAO en 2006 à 19,2 tonnes PAO en 2007, selon les données communiquées par le gouvernement du Chili en vertu de l'article 7 du Protocole. La consommation de 2007 est de 105,1 tonnes PAO de moins que la consommation maximum permise de 124,3 tonnes PAO en vertu du Protocole de Montréal pour l'année en question.

12. Le gouvernement du Canada attribue la réduction marquée de la consommation de CFC à une campagne de sensibilisation très réussie mise en œuvre par le gouvernement du Chili avant l'entrée en vigueur du programme de quotas, le 11 septembre 2007, qui a encouragé les importateurs à s'abstenir d'importer des CFC. Le service national des douanes attribuera toutefois 98 pour cent des quotas d'importation de 121,8 tonnes PAO par année pour 2008 et pour 2009. Les deux pour cent restants seront conservés aux fins d'attribution plus tard dans l'année, si nécessaire.

13. Le Secrétariat a attiré l'attention sur la capacité installée après 2010 (500 tonnes PAO de CFC) et a indiqué que l'expérience acquise par le Fonds démontre que les activités proposées dans le cadre du plan du secteur de l'entretien n'entraîneront pas les réductions suffisantes de la consommation de CFC pour atteindre les objectifs du Protocole de Montréal pour 2010. À cet égard, le gouvernement du Canada a indiqué que le manque de temps et de financement ne permettait pas de mettre en œuvre toutes les activités nécessaires pour réaliser l'élimination complète des CFC. Il a donc été décidé, avec la participation de toutes les parties prenantes du Chili, que certains utilisateurs (notamment les secteurs de la réfrigération industrielle et commerciale de moyenne et de grande envergure) reconverteraient ou remplaceraient leur équipement à base de CFC de leur propre chef, tandis que les secteurs plus vulnérables et moins autonomes recevraient un soutien direct du plan du secteur de l'entretien. Il y a eu une démonstration du fonctionnement de l'équipement de récupération et de recyclage dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes, et cet équipement est prêt à être acheté au Chili.

14. Le gouvernement du Canada et le Secrétariat ont discuté du niveau de financement du plan du secteur de l'entretien en fonction des sommes déjà approuvées par le Comité exécutif pour la mise en œuvre du projet de plan de gestion des frigorigènes et la consommation de CFC restante dans le secteur de l'entretien (32,9 tonnes PAO). Le niveau de financement s'élèverait à quelque 200 000 \$US pour ce niveau de consommation. Cependant, le gouvernement du Canada a indiqué que bien que le Chili ne soit pas un pays à faible volume de consommation, le projet de

plan de gestion des frigorigènes a été approuvé dans le cadre de la décision 31/48, qui s'applique aux pays à faible volume de consommation. Par conséquent, le plan du secteur de l'entretien du Chili pourrait être examiné en fonction de la décision 45/54 sur les plans d'élimination finale pour les pays à faible volume de consommation, ce qui rendrait le gouvernement du Chili admissible à une aide pouvant atteindre les 565 000 \$US. Cependant, compte tenu de sa situation particulière et du fait que le Chili n'est pas techniquement un pays à faible volume de consommation, le gouvernement ne demande que 437 500 \$US. Ce niveau de financement a été établi en tenant compte des diverses activités d'élimination proposées dans le plan d'élimination et de la grande capacité installée de CFC après 2010 (c.-à-d., plus de 500 tonnes PAO).

Accord

15. Le gouvernement du Chili a proposé un projet d'accord entre le gouvernement et le Comité exécutif précisant les conditions pour l'élimination complète des CFC au Chili. Ce projet d'accord est joint en annexe au présent document.

RECOMMANDATION

16. Le Secrétariat recommande l'approbation du plan de l'élimination finale des CFC dans le secteur de l'entretien du Chili. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Approuver, en principe, le plan de l'élimination finale des CFC dans le secteur de l'entretien au Chili au montant de 437 500 \$US, plus les coûts d'appui de 56 875 \$US pour le gouvernement du Canada;
- b) Approuver le projet d'accord entre le gouvernement du Chili et le Comité exécutif pour la mise en œuvre du plan d'élimination finale des CFC dans le secteur de l'entretien, joint à l'annexe I au présent document;
- c) Exhorter le gouvernement du Canada à tenir compte à part entière des exigences des décisions 41/100 et 49/6 du Comité exécutif au cours de la mise en œuvre du plan d'élimination finale des CFC dans le secteur de l'entretien; et
- d) Approuver la première tranche du plan d'élimination finale des CFC dans le secteur de l'entretien au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan d'élimination finale des CFC dans le secteur de l'entretien (première tranche)	176 000	22 880	Canada
